

Toulouse, le 27 avril 2020

Jean-Luc Moudenc  
Président de Toulouse Métropole  
Maire de Toulouse

Monsieur Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Economie et des Finances  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Références à rappeler : JLM/CA/D-20 010 139-eb1

Monsieur le Ministre,

En quelques semaines, le Coronavirus a provoqué un choc sans précédent, mettant à mal les filières aéronautiques et spatiales en fragilisant leur modèle économique. Dans ce contexte, permettez-moi donc d'attirer votre attention sur la nécessité de renforcer la souveraineté technologique du secteur aéronautique et spatial, secteurs emblématiques de l'économie toulousaine.

Aussi, conformément aux souhaits exprimés par Monsieur le Président de la République, Emmanuel MACRON, il est essentiel de défendre, plus que jamais, la souveraineté industrielle de la Nation, sur les productions stratégiques dont l'aéronautique et le spatial font partie, et notamment dans le cadre du plan de relance économique actuellement en préparation auprès du Gouvernement.

Toulouse, capitale de l'aéronautique et du spatial, accueille des entreprises clés dans ce secteur, en particulier le groupe Airbus, véritable poumon économique du territoire métropolitain toulousain. Notre objectif est de garantir le leadership des fleurons de l'industrie française et européenne basés sur notre territoire.

L'industrie aéronautique est un enjeu majeur pour l'économie française avec un chiffre d'affaires de plus de 70,5 milliards d'euros chaque année, et dont l'emploi de l'ensemble de la filière est estimé à plus de 350 000 salariés en France, en incluant les sous-traitants. Cette crise sanitaire inédite s'accompagne d'une crise économique, qui affecte la filière aéronautique dans sa totalité (la population ne voyage plus, les compagnies aériennes n'ont plus de revenus, et les activités de service ou d'aide à la navigation sont également largement perturbées).

Côté industriels, la crise sanitaire affecte tous les pays de la supply chain, et nécessite un véritable challenge pour travailler en respectant les consignes sanitaires en vigueur. L'industrie aéronautique est l'une des plus touchée par la crise du Covid-19, au point de pousser Airbus à réduire d'un tiers ses cadences de production.

La situation est sensiblement similaire dans le secteur spatial, pour lequel des mesures de relance fortes sont aussi attendues pour un soutien immédiat financier à la filière et un plan de cadrage à plus long terme. Le spatial est notamment un accélérateur d'innovation et de développement dans les domaines de la mobilité, le tourisme, le développement durable, la protection civile, la santé ou encore l'agriculture. La force de la filière spatiale française repose sur les deux leaders mondiaux, Thales Alenia Space et Airbus Defence & Space, mais aussi sur tous les acteurs sous-traitants de la supply chain, qui subissent de plein fouet les effets des réductions de contrats. Nous attendons donc un plan de relance qui vise en particulier à leur assurer un volant d'affaires.

6, rue René Leduc B.P. 35 821 - 31505 Toulouse cedex 5  
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01 - [www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)

.../...

Cette crise économique surgit brutalement dans un contexte déjà difficile pour la filière aéronautique, avec des investissements importants, des marges unitaires faibles (effet volume), des trésoreries et capitalisations fragilisées. Plusieurs enjeux importants attendent donc cette filière qui devra relever de nombreux défis.

Pour la partie aéronautique civile, j'attire votre attention sur le fait que ce plan doit s'appuyer sur les deux piliers essentiels que sont la transition énergétique et la compétitivité, mais il doit également assurer la capacité à engager les investissements nécessaires pour un nouveau programme majeur.

Vous l'aurez compris, une fois ce constat fait, je m'interroge sur l'état dans lequel va se retrouver le tissu économique local, fort dépendant de la filière aéronautique et des cadences de production d'Airbus. Mes inquiétudes se concentrent notamment vers les petites et moyennes entreprises de la filière aéronautique, qui sont majoritaires dans le secteur. Ces acteurs économiques majeurs de notre territoire, et notamment les plus petits d'entre eux, ont besoin de mesures concrètes et immédiates, et je sais pouvoir compter sur votre engagement à nos côtés.


C'est pourquoi, à travers ce courrier, je lance un appel au soutien gouvernemental destiné aux filières aéronautique et spatiale, en sollicitant la mise en œuvre de leviers puissants et portant sur :

- la protection des compétences et acteurs clés de la filière, dans un souci de souveraineté nationale,
- l'engagement et l'accélération des programmes d'investissement dans la défense, la sécurité civile et l'espace, pour soutenir à court et moyen termes l'activité industrielle,
- l'augmentation des plans de financements de l'Etat pour la défense, la sécurité civile et l'espace, pour établir un équilibre avec le volet civil de la filière industrielle sur le moyen et plus long terme,
- l'augmentation massive du financement de la recherche technologique, avec plusieurs objectifs et horizons, de protection des compétences pendant la période de crise et sa sortie immédiate, de continuité de la feuille de route en vue d'un prochain programme, mais également de rupture et d'accélération vis-à-vis de la décarbonation de la filière et de sa transformation digitale.

Vous le savez, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole sont aux côtés des acteurs économiques de la région toulousaine. Notre devoir est de répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible aux besoins de nos entreprises et préparer ainsi la reprise d'activité, une fois la crise passée.

En sachant pouvoir compter sur votre examen bienveillant de cette situation, et sur votre volonté de tout mettre en œuvre pour sauver le poumon économique de notre territoire,

je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

*Amitiés,* 

Jean-Luc MOUDENC